



GRAND PRIX DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Golf de CHOLET (49)

Samedi 9 et Dimanche 10 mai 2026

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Complète les Règlements Généraux des épreuves Fédérales 2026 en conformité avec le cahier des charges des Grands Prix.

I : FORMULE

36 trous en Stroke-Play, 18 trous par jour

- | | | | |
|-------------------------------|---|---------------|--|
| - Vendredi 8 mai 2026 | : | Entraînement | <u>Réservation obligatoire</u> au 02 41 71 05 01 |
| - Samedi 9 mai 2026 | : | Premier tour | |
| - Dimanche 10 mai 2026 | : | Deuxième tour | |

II : SERIES

Série « **GRAND PRIX DE LA LIGUE** »

MESSIEURS : 1 série, index inférieur ou égal à 11,4

DAMES : 1 série, index inférieur ou égal à 14,4

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf..

*Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGOLF à la date limite des inscriptions, faute de quoi :
L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.*

- être en règle vis à vis du droit de jeu fédéral avant inscription sachant que la ligue de golf ne peut pas encaisser ce droit fédéral.



IV : PRIORITES D'INSCRIPTION

Le nombre des inscriptions est limité à 120 dont 12 Wild Cards sous la responsabilité de la Commission Sportive de la Ligue, 33 dames au minimum

Priorités dans l'ordre suivant :

Dans tous les cas, le club doit réserver 10 % de son champ aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ni par leur index

- 1- Joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames
- 2- Ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions
- 3- Ordre des index
- 4- La date d'arrivée de l'inscription

V : LES INSCRIPTIONS

- Par écrit à l'aide du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue) à adresser à la Ligue de Golf des Pays de la Loire avant le **samedi 25 avril 2026** accompagné du chèque de règlement du droit d'engagement.
- Via HelloAsso (Lien sur le site de la Ligue), inscription et paiement en ligne, par carte bancaire, avant le **samedi 25 avril 2026**.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Aucun joueur ne sera sur la liste des départs s'il n'est pas en règle à la date de clôture des inscriptions. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription restera redevable du droit d'engagement.

La liste des inscrits sera publiée au plus tard le **jeudi 30 avril 2026**.

VI : DROITS D'ENGAGEMENT

- **Adultes : 90€**
- **Adultes Membres Golf de CHOLET : 50€**
- **Adultes et joueurs de 19 à 25 ans : 50 €**
- **Jeunes de 18 ans et moins : 35 €**

VII : DEPARTS

Pour les départs en trois balles, intervalle minimal de 11 minutes entre chaque départ.

Départs du **1er tour** : selon recommandations fédérales.

Les départs du **2ème tour** dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

La consultation des horaires de départ pourra se faire à partir du **vendredi 8 mai 2026** en fin de matinée, directement sur le **site de la ligue** : www.golfpdl.com, ou sur votre espace personnel ffgolf.



VIII : PRIX et TITRE DE CHAMPION DE LA LIGUE

Classement Général du Grand Prix

Amateurs Messieurs :

3 Prix Bruts

Amateurs Dames

3 Prix Bruts

Titres de Champions de la Ligue Messieurs et Dames.

Licencié(e)s et membre d'une AS d'un club de la ligue des Pays de la Loire.

- **Messieurs :** 1^{er} Messieurs
- **Dames :** 1^{ère} Dames

IX : DEPARTAGE

Tant chez les messieurs que chez les dames : en cas d'ex æquo pour déterminer le vainqueur du Grand Prix, il sera joué un **play-off** en trou par trou.

Pour tous les titres de Champion de la Ligue le départage se fera sur les **18, 9, 6, 3** et le dernier trou du deuxième tour.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le **dimanche 10 mai à partir de 18h30** au club house du Golf de CHOLET.

Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

XI : COMITE DE L'EPREUVE

Arbitres :

Messieurs : **Éric COUDRIER**
Matthieu CLAIRAND

Membres :

Messieurs : **Frédéric DELAUNAY**
Eric BAHUAUD
Maxime BENOIST

Président de la Ligue Pays de la Loire
Président de la Commission Sportive de la Ligue
Directeur Golf de CHOLET